

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article2451>



# REFLEXIONS DU 12 février 2026

- Constituante et constituants -



Date de mise en ligne : samedi 28 février 2026

---

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

---

## **Sujet / L'élection du Président de la République (suite mais pas fin !!!)**

Même si je passe pour un rabat-joie je ne peux m'empêcher de continuer de redire les dangers que représente l'élection du Président de la République au suffrage universel, à ma connaissance seul pays dans l'Union Européenne à avoir retenu ce mode de désignation.

### **1 – Les médias**

Je ne me souviens plus de qui a dit que les médias était le premier pouvoir.

Je partage cet avis. IL suffit d'observer que la presse écrite, les radios, les chaînes de télévision de news en continu, la télévision de l'Etat, les instituts de sondages vont être occupés, une grande partie des mois à venir à traiter, jour et nuit, ce sujet. IL ne fait pas de doute qu'ils tenteront et réussiront peut-être à influencer les électeurs.

Leur délectation à focaliser toute l'attention des citoyens sur ce sujet me fait penser à la même frénésie qu'ils ont à commenter inlassablement des faits divers sordides.

### **2 – Le Président**

Les pouvoirs exorbitants du Président actuel en matière de nomination des personnalités dévoués à sa personne vont recevoir en récompenses, avant son départ, des postes clés dans les hautes sphères de la République. Rien que pour cette raison il était évident qu'il était hors de question qu'il démissionne avant la fin de son mandat.

La liste des nominations en cours est impressionnante. Pour l'excuser, j'ai entendu des commentateurs indiquer que ses prédécesseurs fonctionnaient de la même manière. Donc tout va bien.

### **3 – Les conséquences**

IL est probable que l'élection à venir ne changera rien aux impasses dans lesquelles nous sommes plongées.

Le futur monarque républicain se fondra dans les habits de ces prédécesseurs.

En matière de déficit et de dettes il attendra que le FMI et la BCE mettent la France sous tutelle. A moins que nos créanciers ne gardent confiance sachant que l'importante épargne privée servent, en dernier recours, de caution.

IL existe bien d'autres conséquences que j'ai évoqué dans des mémos précédents. Je rappellerai, pour conclure que la verticalité du pouvoir en France est bien « Le Poison Présidentiel »

A.Fleurance